



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 avril 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 avril 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo couvrant la période allant du 1^{er} au 31 janvier 2006 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} au 31 janvier 2006.
2. Au 30 janvier 2006, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 16 946 soldats, dont 2 744 issus de pays non membres de l'OTAN.
3. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne l'état des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

4. L'événement le plus important survenu en janvier 2006 a été la mort du Président Ibrahim Rugova. Un vote à l'Assemblée du Kosovo pour l'élection d'un nouveau président devait suivre la période officielle de deuil, au début de février 2006¹. La mort de M. Rugova a immédiatement entraîné le report du début des négociations concernant le statut futur à la fin de février 2006. La situation générale au Kosovo demeurera fragile en raison des négociations en cours sur le statut du taux de chômage élevé et de l'incapacité de la compagnie d'électricité du Kosovo à approvisionner suffisamment la région. L'arrivée de l'hiver a réduit le nombre total de rassemblements et de manifestations, bien que le Kosovo Action Network et le Movement for Self-Determination aient commencé à se manifester davantage au cours du mois passé.
5. La situation interethnique globale au Kosovo demeure fragile en raison d'allégations continues d'incidents interethniques.
6. Aucun incident n'a été enregistré contre la KFOR.
7. Il a été signalé au total au cours du mois passé 238 incidents (contre 175 en décembre), relatifs à des munitions non explosées, à la possession illégale d'armes, à la découverte de caches d'armes et de munitions, aux drogues, au trafic d'êtres humains et à la contrefaçon de monnaie. Les saisies d'armes ont constitué la grande majorité des incidents survenus au cours du mois. Il y a eu augmentation des incidents concernant les drogues (15 contre 8), la possession illégale d'armes (102 contre 86) et les munitions non explosées (57 contre 27).
8. La Force de paix au Kosovo (KFOR) poursuit ses opérations tendant à prévenir la violence ethnique, à protéger les sites appartenant au patrimoine et elle demeure vigilante pour dissuader les menaces éventuelles dirigées contre les organisations internationales et les bases militaires. La Force continue d'améliorer sa capacité de maîtriser les foules et les émeutes afin d'être mieux préparée à faire face à toute reprise de la violence.

¹ L'élection du Président du Kosovo a eu lieu lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée du Kosovo tenue le 10 février 2005. Le candidat de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Fatmir Sejdiu, a été élu Président des nouvelles Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo.

Respect de l'Accord technique militaire par les Forces armées de Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère des affaires intérieures

9. En janvier 2006, une affaire de non-respect a été ouverte; il a été donné suite à 2 affaires et 10 autres étaient en cours.

Corps de protection du Kosovo

10. Le Corps de protection du Kosovo compte actuellement 3 038 membres actifs, dont 184 (6,05 %) sont issus des minorités ethniques. Le pourcentage des minorités au sein du Corps de protection du Kosovo reste en deçà de l'objectif fixé par le Représentant spécial du Secrétaire général (10 %). Seules neuf positions restent vacantes sur le tableau d'effectifs.

11. En janvier 2006, le Service d'inspection du Corps de protection du Kosovo et les cellules de ce service placées au sein des brigades multinationales de la KFOR ont procédé à 51 appels nominatifs. Ces appels ont permis de constater une légère diminution du nombre d'absents sans permission (1,76 %) par rapport au mois précédent (1,86 %) et que 16,47 % des membres du Corps de protection du Kosovo étaient en congé.

12. En raison de plusieurs jours de congé figurant au calendrier musulman et des funérailles ainsi que du deuil de 15 jours décrété, la plupart des cours de formation n'ont pu être assurés.

Conclusion

13. La situation générale au Kosovo demeure fragile en raison des événements récents et du début des négociations sur le statut. La mort de M. Rugova n'influera pas en principe sur les négociations sur le statut même si ces dernières ont été reportées à la fin de février 2006. En janvier 2006, nous avons constaté une intensification de la propagande politique concernant le statut final. La menace contre les installations de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de la communauté internationale en général demeure moyenne; la menace contre la KFOR est faible.